

LICENCE PROFESSIONNELLE

Assurance, Banque, Finance

Chargé de Clientèle - Parcours Assurance

CO-DIRECTRICE DE LA LICENCE

Marie-Julie LOYER-LEMERCIER

Maître de conférences
Droit Privé & Sciences Criminelles
marie-julie.loyer-lemercier@univ-lemans.fr

CO-DIRECTEUR DE LA LICENCE

Rodolphe BIGOT

Maître de conférences
Droit Privé & Sciences Criminelles
rodolphe.bigot@univ-lemans.fr

PROGRAMME

PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR LE SITE DE L'UNIVERSITÉ
<http://www.univ-lemans.fr/fr/formation/>

- BLOC 1 : Environnement assurantiel, bancaire et numérique
- BLOC 2 : Grands principes de l'assurance et de la responsabilité
- BLOC 3 : Principaux régimes spéciaux d'assurance
- BLOC 4 : Communication et expression écrites et orales
- BLOC 5 : Spécialisation professionnelle

TOTAL DE LA FORMATION ACADÉMIQUE :
422 h + projet tutoré + mémoire

En outre, les alternants devront réaliser en cours d'année un projet tutoré sous la direction d'un universitaire. Il vise deux objectifs : un travail en équipe et une réflexion approfondie menée sur un sujet en lien avec les assurances.

En pratique, au plus tard à la mi-octobre, les groupes de projet tutoré de 3 à 5 étudiants sont constitués, les thèmes validés et les enseignants référents désignés pour encadrer les travaux.

Ces groupes ont pour mission de rédiger un rapport collectif comprenant un état des lieux sur le sujet à traiter, les problématiques soulevées et une liste de recommandations.

Le rapport fait ensuite l'objet d'une soutenance en groupe, généralement au mois de juin, devant un jury composé d'universitaires.

Le parcours « Assurance » de la LP « Assurance, Banque, Finance : chargé de clientèle » permet d'obtenir rapidement une qualification professionnelle pour une insertion directe dans la vie active. Cette formation est accessible dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (en partenariat avec divers acteurs du secteur de l'assurance, compagnies, agents, courtiers etc).

La formation s'inscrit dans le cadre de l'**alternance**, au rythme de semaines pleines, entre des **travaux en entreprise** et des **cours à la faculté** de septembre à août de l'année suivante. Il s'agit donc d'**une formation qui nécessite une bonne capacité d'adaptation** du fait du **rythme**, mais également en raison de la **diversité des apprentissages**.

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉTUDIANT EN ENTREPRISE

Pendant la formation, le suivi de l'étudiant alternant est assuré par un tuteur universitaire. Ce dernier veille, en collaboration avec un tuteur dans l'entreprise, au bon déroulement des missions confiées, notamment lors d'une visite en entreprise. Il vérifie qu'elles sont en adéquation avec les enseignements et objectifs du diplôme.

Au moins une fois par an, sur invitation des Responsables Pédagogiques, une rencontre est organisée, à l'Université, entre les maîtres d'apprentissage et les tuteurs pédagogiques.

Tout au long de l'année, un livret électronique de l'étudiant (dit « LEA ») est complété conjointement par les deux tuteurs et visé par l'étudiant. Il permet notamment d'évaluer la progression des compétences acquises en milieu professionnel.

COURS À LA FACULTÉ

Ils sont dispensés par une équipe pédagogique mixte comprenant des professionnels (en majorité) et des universitaires.

Au cours de l'année, cinq blocs de compétence sont développés (voir encadré rouge) en vue d'offrir une formation généraliste adaptée aux besoins de la profession.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Gestionnaire de sinistres : il intervient après la réalisation d'un sinistre et lorsque le client réclame d'être indemnisé suite à la survenance de l'événement pour lequel il a souscrit un contrat.
- Chargé(e) de clientèle : il est un salarié à qui est attribué un portefeuille de clients. Son rôle consiste avant tout à gérer la relation avec les assurés.
- Manager d'équipe, conseiller en assurance, inspecteur commercial, collaborateur d'agent général d'assurances, courtier d'assurances, chargé d'indemnisation ou de souscription.



LICENCE PROFESSIONNELLE

Assurance, Banque, Finance

Chargé de Clientèle - Parcours Assurance

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître et comprendre les produits et les services assurantiels et bancaires,
- Distinguer les différents acteurs de la distribution d'assurance,
- Connaître et comprendre les règles générales qui régissent le droit commun du contrat d'assurance, les règles propres aux assurances de dommages (distinguer les assurances de biens et de responsabilité) ainsi que les règles propres aux assurances de personnes,
- S'initier à la gestion de patrimoine en apprenant et en comprenant les principales règles des régimes matrimoniaux, du droit des successions et des libéralités, et enfin de la fiscalité du patrimoine,
- S'initier à la souscription et au risk management,
- S'initier à la gestion de sinistres (réparation des dommages matériels et corporels, indemnisation des sinistres constructions et des sinistres professions libérales, règles de gestion applicables dans le domaine de l'assistance),
- Acquérir des compétences en méthodologie de recherche et d'argumentation pour convaincre.

CHOISIR D'ÉTUDIER À LE MANS UNIVERSITÉ, C'EST :

- L'assurance d'une formation adaptée au marché du travail
- La participation de nombreux professionnels à la formation grâce à l'environnement économique local
- L'encadrement par une équipe pédagogique attentive, et la disponibilité administrative à votre écoute
- La garantie d'un enseignement délivré dans des conditions favorables (petits groupes, projets, études de cas)
- L'intégration dans une structure dynamique avec des partenariats actifs.

CONDITIONS D'ACCES

EN FORMATION INITIALE

- Titulaires d'un BTS ou d'un DUT (métiers du tertiaire), dont BTS Assurance.
- Étudiants ayant validé un cursus correspondant aux deux premières années de la licence en droit (120 ECTS).

Accès sur dossier de candidature.

Les dossiers doivent être remplis en ligne, consulter le site de l'Université à partir de début février :
<https://ecandidat.univ-lemans.fr/>

Les dossiers font l'objet d'une sélection académique. Les étudiants cherchent par eux-mêmes une entreprise d'accueil pour leur alternance. Lorsque leur candidature est retenue dans la formation, ils ont également accès à un ensemble d'offres d'alternance.

Nombre maximum de places : 20

Début des cours : septembre

EN FORMATION CONTINUE ET PERMANENTE

Par validation des acquis (VAP ou VAE).

Dossier à demander et à remettre au :
SFC (Service Formation Continue) - Le Mans Université
Boulevard Pythagore - 72085 Le Mans Cedex 9
02.43.83.30.79
sfc@univ-lemans.fr

CONTACT

Faculté de Droit, Sciences
Économiques & de Gestion
Avenue Olivier Messiaen
72085 LE MANS CEDEX 9

Scolarité

02 43 83 38 16 / 31 22
scol-ecodroit@univ-lemans.fr

Alternance

02 43 83 31 26
alternance-ecodroit@univ-lemans.fr



Faculté de Droit,
Sciences économiques
& de gestion

Le Mans Université

+ d'infos sur
ecodroit.univ-lemans.fr

